



Modification de date de devis

Par **Maiocchi Catherine**, le **31/03/2017 à 20:55**

en mai 2016 j'ai accepté le devis de mon dentiste pour 2 appareils dentaires (13 dents en tout) pour la somme de 24400 euros en hôpital odontologie.

j'avais une mutuelle depuis 2015 qui plafonnait mes prothèses soit: 500eu. la 1ère année, 1000euros la 2e et 1500euros la 3e et après plus de plafond.

j'ai la facture à payer ce jour 29/3/2017 car les travaux ont débuté que le 03/02/2017 soit 9 mois plus tard.

compte tenu de la date ma mutuelle me rembourserait 1500 euros car 3ans en 1/2017 au lieu de 1000euros prévu en 2016/devis.

ma mutuelle serait d'accord de refaire le devis mais l'hôpital pense que ce serait un faux?? pourtant rien est changé juste mon droit à mutuelle puisque les travaux sont terminés sur le 25/3/2017.

ai je le droit de refaire ce devis à la date du début des travaux 2/2017 ? Merci.